

**Reculer pour mieux sauter**

C'est avec scepticisme que le syndicat SUD Education Var accueille cette nouvelle annonce du ministère de l'Education Nationale de reculer la mise en place de cette réforme des Lycées. Xavier Darcos répond effectivement à la demande insistante des syndicats de l'Education et des lycéens sur la nécessaire concertation et sur la dénonciation de la précipitation dans la mise en place de cette réforme. Ce recul sur le calendrier est le résultat direct de la mobilisation lycéenne qui s'est amplifiée ces deux dernières semaines sur le territoire national. SUD Education Var tient à saluer la force de cette mobilisation qui a permis ce recul. Mobilisation que le gouvernement tente d'étouffer, de peur d'une contagion sociale, en décalant de quelques mois la mise en place de cette réforme. Cependant, la seule perspective d'un moratoire ne pourra en rien satisfaire les autres revendications portées par l'ensemble de la communauté éducative, notamment en terme de budget, de suppression de postes, de baisse de la qualité de formation, de disparition des filières, de mise en concurrence des lycées et de dégradation des statuts des personnels.

**SUD Education Var estime nécessaire de continuer à construire la mobilisation, dans la convergence des luttes, pour opposer, dès janvier 2009, une riposte d'ampleur à la mesure des attaques portées contre le système éducatif.**



**Jeu**di 29 janvier : on fait grève et on manifeste tous ensemble!

Les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009 : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations. Pour :

- ⇒ défendre l'emploi privé et public,
- ⇒ lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociaux,
- ⇒ exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- ⇒ défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- ⇒ des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.



**Utilisons les milliards accumulés depuis des années,  
au lieu de les donner aux banques et actionnaires !**

Manifestations : Toulon Place de la Liberté à 10h,  
Draguignan Sous-préfecture à 10h30.

## Plan social dans l'Education Nationale !

Le 18 décembre 2008 devait se tenir le CTPM traitant des moyens pour la rentrée scolaire 2009-2010. N'ayant reçu les documents que 3 heures avant le début du comité technique toutes les organisations syndicales ont boycotté ce point de l'ordre du jour et fait une déclaration commune (\*).

(\*voir communiqué p.3)

### Suppressions de postes dans le 1er degré

Ce qui frappe c'est le cynisme avec lequel le ministère détaille les créations et suppressions d'emploi. En effet, il annonce en premier lieu la création de 500 postes pour accompagner les hausses démographiques, puis annonce la suppression de 500 postes au titre de la réaffectation devant les élèves d'enseignants en situation de mise à disposition (MAD) et 3000 suppressions au titre de la réaffectation des maîtres spécialisés dans les classes (RASED).

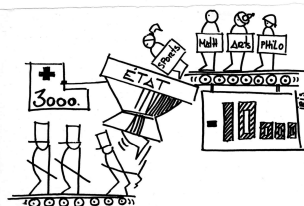
Soit :  $500 - 500 - 3000 = 3000$  suppressions de postes dans le 1er degré !

**Pour l'académie de Nice ce sont 110 suppressions de postes dans le 1er degré** (0 créations pour variation démographique, 95 suppressions pour les RASED et 15 pour les MAD).

### Suppressions de postes de personnels administratifs

Le ministère supprime 500 postes de personnels administratifs : 100 en administration centrale et 400 postes dans les académies. Rappelons au passage que le syndicat A&I UNSA Education avait avalisé ces suppressions de postes en signant un accord avec le ministère (voir journal n°33, novembre-décembre 2008).

**Pour l'académie de Nice ce sont 8 suppressions de postes de personnels administratifs !**



### Postes de MISE et d'infirmières

Le ministère annonce la fin de 300 supports budgétaire de MI-SE, et la création de 300 postes d'infirmières, dont 10 pour l'académie de Nice. On peut se réjouir de la créations de postes d'infirmières, mais cette dotation est encore bien loin des besoins réels dans les établissements scolaires qui sont encore trop nombreux à se « partager » une infirmière pour 2/3 établissements.

### Dans les universités de Toulon et de Nice

A Toulon, le ministère de la recherche a décidé de la suppression de 2 postes de personnels BIATOSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Service et de Santé). A l'université de Nice : 1 suppression de poste BIATOSS.

### **Total provisoire des suppressions de postes pour l'académie de Nice :**

- ⇒ **110 postes d'enseignants du 1er degré**
- ⇒ **54 postes d'enseignants du 2nd degré**
- ⇒ **8 postes de personnels administratifs**
- ⇒ **3 postes de personnels non enseignants en université**

**= 175 suppressions de postes minimum !**

**Préparation de la rentrée 2009 à l'Education Nationale : Les organisations syndicales refusent de siéger au CTPM**

Le Comité Technique Paritaire Ministériel de l'Education Nationale était convoqué ce jeudi 18 décembre, son ordre du jour comportant notamment l'examen de la répartition de 13500 suppressions d'emplois entre les académies. Les documents préparatoires sur ce point ont été transmis, incomplets, aux organisations syndicales moins de trois heures avant le début de séance !

A la demande légitime de report, le Ministre a opposé un refus définitif, expliquant que le calendrier ne laissait pas la place à la consultation dans les règles du CTPM.

Dans ces conditions, l'ensemble des organisations syndicales a refusé de siéger et a décidé de ne pas répondre à la « seconde » convocation déjà prévue pour le 19 décembre. Ainsi, nous entendons réaffirmer l'opposition de tout le personnel à toutes ces suppressions et appelons à poursuivre et à amplifier la mobilisation.

**CSEN, FERC-CGT, FNECFP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, UNSA Education**

**Collège du Var : le Conseil Général augmente les tarifs des commensaux**

Pour l'élaboration du budget 2009 le Conseil Général du Var a diffusé une note concernant le service de restauration et les nouveaux tarifs des commensaux, ainsi que l'augmentation de ceux ci d'ici 2010.

Cette note précise que les TOS décentralisés (et exceptionnellement les agents administratifs de l'Education Nationale) bénéficient d'un tarif préférentiel, alors que les autres personnels doivent passer à 6 euros le repas, prix de revient du dit repas. Mesure concédée (à qui ?), le Conseil Général échelonne cette augmentation de tarifs sur 3 ans.

Catégorie	Tarif 2009	Tarif 2010	Variation	Tarif 2011	Variation	Variation 2009-2011
Agents	2	2.3	15%	2.6	13.04%	<b>+30%</b>
Enseignants	4	5	25%	6	20%	<b>+50%</b>

Même les élèves externes subissent une augmentation de 32% du prix du ticket repas.

Au delà de l'aspect financier, c'est la méthode utilisée par le Conseil Général du Var qui pose problème : imposer ces tarifs sans demander l'avis des premiers concernés relève de l'autoritarisme. Nous sommes bien devant une nouvelle conséquence de la décentralisation engagée en 2003, qui après avoir vu les TOS être transférés aux collectivités territoriales, voit aujourd'hui le Conseil Général créer un clivage dans son attitude vis à vis de personnels qui travaillent pourtant ensemble dans le même établissement et avec le même but, celui d'un service public d'éducation.

Le Conseil Général interrogé sur la question ne souhaite visiblement pas transmettre les données qui selon lui le pousse à prendre cette décision. Rappelons que ces données résultent d'un appel d'offre lancé en septembre 2007 sur une étude sur la restauration collective des collèges du Var...

La cantine a toujours été, au sein des établissements scolaires, un service de restauration collective pour les élèves comme pour l'ensemble de la communauté éducative. Le Conseil Général, en considérant désormais les commensaux comme des clients, le transforme en service de restauration commerciale. Doit y voir à terme une volonté de privatiser le service de restauration des collèges ?

Les enseignants et personnels des collèges doivent se saisir de la question. Au collège Pierre Gassendi, une motion a été proposée en conseil d'administration pour dénoncer cette augmentation des tarifs. Il faut en faire de même dans les autres collèges et demander des comptes au Conseil Général.

Depuis la mise en place du dispositif d'aide personnalisée, les défauts de ce système n'ont fait que se confirmer. L'aide personnalisée ne permet pas de résoudre la difficulté scolaire ! De plus, avec l'annonce de la fermeture de 3000 postes de RASED cette année, l'objectif réel est devenu évident... l'annualisation des 108h correspondant aux samedis fournit de nouveaux outils au ministère pour poursuivre son démantèlement par pans entiers du service public d'éducation. Aujourd'hui les RASED, demain le remplacement et la formation continue...

Une première AG s'est tenue à Hyères le 4 décembre. Cette AG a rédigé la motion suivante :

*" L'Assemblée Générale intersyndicale des enseignants de la circonscription de Hyères, réunie le jeudi 4 décembre à 18h à Hyères, constate que le dispositif dit "d'aide personnalisée" :*

- ne résout pas la difficulté scolaire,
- stigmatise les élèves en difficulté et leurs familles
- ampute de 2 heures le temps d'enseignement dû à tous les élèves,
- dégrade les conditions de travail des équipes enseignantes,
- est un prétexte pour supprimer les RASED ;

*appelle les enseignants à entrer en résistance en :*

- se réappropriant les 2 heures hebdomadaires,
- définissant par eux-mêmes, en toute liberté et conscience les projets utiles à leur école.

Dans tout le département des collègues se déclarent prêts à participer à une action dans ce cadre, y compris en signant des lettres de désobéissance. Dans toute la France, d'autres initiatives existent, soutenues et portées par des intersyndicales. Parce que nous pensons qu'une action, dans ce contexte, ne peut être efficace que si elle rassemble le plus grand nombre de collègues, nous avons proposé aux organisations syndicales varoises du 1er degré de travailler ensemble pour aboutir à une proposition d'action commune.

Des collègues, des écoles nous ont contactés et sont prêts à s'engager dans cette action.

Pour vous informer, participer à cette action, contactez SUD Education 83.

### **RASED : les suppressions se confirment.**

L'annonce par le ministre Darcos du passage de 3000 à 1500 « sédentarisation » (selon le terme délicieux et officiel) de personnels de RASED ne constitue certainement pas une victoire dont on pourrait se réjouir, mais certainement une indication de l'inquiétude du ministère face aux mouvements en cours dans l'Éducation Nationale.

En attendant, les premiers concernés ont déjà été informés que leurs postes seront fermés à la rentrée 2009.

### **Action, réaction**

Dès octobre, quelques collègues ont engagé des actions pour protester contre cette « aide personnalisée » qui est utilisée comme justification de la suppression des RASED. Le gouvernement a répondu par un dialogue à sa façon : menaces et manœuvres d'intimidation se sont multipliées. Les premières sanctions ont suivi : retenues sur salaire (est-ce un hasard si cette sanction exemplaire a été prise à l'encontre du « désobéisseur » qui avait choisi d'adresser sa lettre au président de la République ?).

Dans tous les secteurs, c'est la même stratégie qui est opposée aux protestataires : on tente d'abord de cacher et de minimiser la colère, puis on déploie l'arsenal de la répression.

Médias priés de se mettre aux ordres, militants arrêtés, poursuivis pour « délit d'outrage », encadrement du droit de grève, etc. Ne nous leurrions pas : face à ce gouvernement qui multiplie les attaques liberticides, il faut plus que jamais se regrouper et se mobiliser !

#### **Ses vœux ne sont pas les nôtres...**

*Malgré les CRS, et les gaz lacrymogènes, Sarkozy aura été accueilli à Saint-Lô sous les huées du monde de l'Éducation. D'après le témoignage d'une collègue de Sud Education Manche.*

St-Lô, petite préfecture de 30 000 habitants dans le centre Manche, zone plutôt rurale et de droite... Les manifs y sont toujours très tranquilles !

Départ vers 9h de la manif, le cortège éducation nationale se dirige vers l'école que Sarkozy doit visiter. Plus de 2000 manifestants sont bloqués à 1km du site. Premier accrochage : les manifestants piétinent, ça s'échauffe, beaucoup de bruit... Demi-tour avant que ça dégénère : les CRS en face sont très menaçants. Quelques militants s'approchent de l'école par des voies détournées, ils sont poussés, déplacés et bloqués à proximité de l'école. Pendant ce temps, beaucoup de manifestants se sont rassemblés autour de la place où Sarkozy doit prononcer son discours. Ce sont des enseignants, des militants syndicaux, quelques politiques et des militants associatifs, des lycéens, des gens de tous âges plutôt tranquilles. La place n'est accessible qu'aux invités : les politiques locaux, les chefs d'établissements.

Les manifestants sont bloqués tout autour de la place, face à des CRS armés, casqués et agressifs : dès 11h, beaucoup de bruits, de mouvements de foule, de slogans, de musique. Rien ne se passe, tout le monde attend. Une vitrine tombe suite à un mouvement de foule provoqué par des CRS de plus en plus nerveux : l'heure de l'arrivée de Sarkozy approche, personne ne doit avoir accès à la place, à part quelques bons citoyens UMP tenant lieu de foule en délire. Pendant 2h 30 environ la situation va se dégrader peu à peu : les CRS répondent de façon extrêmement violente au moindre mouvement de foule et lancent des bombes lacrymo au milieu des manifestants, créant des mouvements de panique. Les militants syndicaux (hommes et femmes) s'interposent et sont matraqués ou gazés en pleine figure. Dans un coin de la place, deux syndicalistes sont arrêtés très violemment, provoquant un mouvement de la foule pour les protéger. Partout des slogans anti-police, des adultes qui viennent protéger les lycéens. Les CRS ont un comportement odieux, brandissent leurs matraques et flash balls face à la foule, menacent certains manifestants, font de la provocation.

A 13h, Sarkozy quitte la place, une partie de la manifestation part vers le commissariat où des syndicalistes et des lycéens ont été amenés. Refus de la commissaire de rencontrer les représentants de l'intersyndicale ; à la 3ème sommation, elle fait arroser tous les manifestants de gaz lacrymo. On assiste alors à des arrestations musclées, des coups, des charges des CRS. Le préfet interpellé à plusieurs reprises par l'intersyndicale refuse de les recevoir, d'apaiser la situation.

*Depuis fin novembre 2008, une grande partie des 115 IUT de France connaît des mouvements dus au mécontentement des étudiants et des personnels, enseignants ou non : manifestations, grèves, actions médiatiques ... Les raisons de cette colère ? Elles sont multiples et, depuis quelques années, commencent à s'accumuler.*

Tout d'abord, les gouvernements successifs, depuis quelques années, après s'en être pris aux UFR, mettent à mal les IUT, qui avaient leur autonomie financière, en les délestant, tous les ans, d'environ 20% de leur DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Grâce à leurs réserves et à d'autres ressources de financement (taxe d'apprentissage et formation par alternance principalement), les IUT ont néanmoins continué à fonctionner, leurs personnels se contentant d'une position extrêmement passive et attentiste.

Pour bien comprendre le problème des IUT, il faut savoir que, depuis la mise en place du système « LMD » et contrairement à ce qu'a encore essayé de faire croire ce dimanche 11 janvier 2009 sur France Inter notre ministre, Madame Valérie Pécresse, à part les « Diplômes Universitaires de Technologie », il n'existe plus aucun diplôme national délivré dans nos universités.

En effet, tous les anciens diplômes à valeur nationale ont été remplacés par des grades qui n'ont plus qu'une valeur locale (grades Licence, Master et Doctorat), valeur qui dépend de la notoriété de l'établissement qui les délivre. Nous évoluons donc, doucement mais sûrement, vers le modèle de système universitaires anglo-saxon où seuls les étudiants les plus aisés (ou les plus doués mais à condition qu'ils s'endettent lourdement) pourront obtenir une qualification reconnue (inter)nationalement.

Mais des « verrues » persistent et ce système libéral veut les éliminer. Elles s'appellent DUT. Ce sont encore des Diplômes nationaux qui répondent à des critères bien définis. Ils s'appuient notamment sur des PPN (Programmes Pédagogiques Nationaux) spécifiques aux 24 spécialités, comportant des nombres d'heures d'enseignement bien précis. Afin de remettre en cause ces PPN, notre ministre a décidé de contraindre les IUT à ne plus respecter ces nombres d'heures obligatoirement enseignées en les obligeant à ne plus les financer d'où la diminution de la DGF. Mais, comme vu précédemment, tant bien que mal, les IUT résistaient soit par surcharge des cours en y acceptant plus d'étudiants que prévu, soit par la création, pour une année N, d'un nombre de groupe inférieur au nombre initialement prévu l'année précédente (N-1) lors de la demande de budget au ministère.

L'élection du nouveau président de la république et la séparation de l'ancien Ministère de l'Education Nationale en 2 entités avec la création du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'est accompagnée, malheureusement, de la mise en place de la loi dite « LRU », loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités.

Avec cette loi, et le passage progressif aux compétences élargies (ex projet de loi sur l'autonomie des universités du début des années 2000 et contre laquelle nous nous sommes battus, entre autres, en 2003), les universités deviennent autonomes (quelques unes depuis

ce 1er janvier, d'autres, dont normalement et si elle se montre « bonne élève », celle de Toulon, à partir du 1er janvier 2010). Elles sont maintenant dirigées par un président qui devient véritablement le PDG de son établissement.

Ces présidents, attirés, entre autre (car le patrimoine, qui appartenait avant à l'état pourra, s'ils le désirent, être transféré à l'établissement et vu le prix des vignobles bordelais ... ou des terrains sur la côte d'Azur ... mais nous nous égarons ...), par la manne financière que représentent les autres sources de financement des IUT, sont tout prêts à absorber ces derniers. En cela, ils sont aidés par les nouvelles réformes que Madame Pécresse est en train de mettre en place et qui retireraient leur autonomie financière aux Instituts comme l'IUT (mais, soit dit en passant, d'autres instituts comme les IUFM connaissent le même sort mais par des processus différents). La dotation des IUT, au lieu de leur être versée directement, tomberait dans l'escarcelle de leur université de rattachement, université qui, par l'intermédiaire de son PDG, serait sensée redistribuer cet argent au destinataire initial.

Malheureusement, les universités connaissent elles mêmes, des problèmes de trésorerie, la ministre leur réduisant aussi les finances afin de les obliger à s'associer à des partenaires extérieurs privés par la création de fondations, de PRES (Pôles de recherche et d'Enseignement Supérieur)...

Les présidents reverseront-ils en totalité aux IUT l'argent qui leur est dû? Les personnels en doutent, contrairement à l'ADIUT (Association des Directeurs d'IUT) qui se laissent embobiner, depuis quelques années déjà, par les belles promesses de nos ministres successifs et par la CPU (Conférence des Présidents d'Université). Souvenons nous que, lors de la mise en place des Licences Professionnelles dans des UFR n'ayant aucune vocation à enseigner ce genre de grades professionnels, les membres de l'ADIUT, les directeurs d'IUT, donc, n'avaient pas levé le petit doigt qui était resté sur la couture du pantalon, validant, de ce fait, la première attaque contre les IUT.

Quant aux étudiants, eux, ils s'aperçoivent bien que le diplôme pour lequel ils se sont inscrits, au mieux, ne correspondra plus à ce qui leur était promis sur le papier en ce qui concerne le nombre d'heures et, au pire, n'aura plus aucune valeur s'il est obtenu dans un petit établissement sans aucune renommée comme c'est le cas de La Garde, Draguignan et Saint Raphaël. Ils (tout au moins leurs syndicats) auront peut être le courage d'attaquer devant les Tribunaux Administratifs les établissements qui leur auront délivré ces diplômes non conformes voire illégaux!

Les derniers acteurs, les industriels locaux, pour la plupart des PME, eux, étaient habitués à embaucher, comme agent de maîtrise ou cadre moyen, les étudiants sortants d'IUT : Un étudiant qui obtenait son DUT dans n'importe quel établissement français avait théoriquement les mêmes compétences. Ces formations étaient, de plus, reconnues pour produire de futurs salariés rapidement opérationnels : leur manque d'expérience était largement contrebalancé par des connaissances théoriques, quelques stages pratiques et une rapidité d'adaptation.

## Enseignement supérieur (suite)

Qu'en sera t il d'ici quelques années quand, à l'embauche, aux quelques semaines d'adaptation à l'entreprise, il faudra ajouter des mois de formation complémentaires en fonction de l'établissement d'origine? Ces industriels, dont la santé financière de leurs entreprises est mise à mal en ce moment, sont ils prêts à payer ce prix à la politique ultra libérale voulue par ce gouvernement et les grandes multinationales qui le soutiennent et/ou le poussent? Pour le moment, ils ont déjà pris contact avec le ministère pour faire part de leurs inquiétudes.

En conclusion, cette réforme des IUT, mise en place par V. Pécresse mais s'inscrivant dans le démantèlement ultra libéral des services publics voulu par notre président de la

République, réussie la prouesse de se mettre à dos un grand nombre de personnes : les étudiants, les personnels enseignants ou non ainsi que les acteurs de la vie industrielle locale, voire même quelques élus qui commencent à s'inquiéter de la disparition des étudiants ... et des revenus qu'ils génèrent!

Serge Boucher  
IUT de La Garde



## Communiqué Services Publics

### Appel région PACA

Pour le développement et l'amélioration de services publics accessibles à tous les citoyens  
*CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES*

Dans notre région, aux ghettos du gotha se juxtaposent des poches de pauvreté extrêmes et la précarité massive. Tandis que la crise financière et la récession économique menacent maintenant tous les salariés, les retraités, l'immense majorité de la population, les associations, les services publics subissent une attaque sans précédent. Il est temps d'inverser la donne et de modifier les règles économiques et sociales.

Développer l'efficacité de l'action publique, c'est au contraire mettre au premier plan les principes de liberté et d'égalité et reconnaître les besoins essentiels (éducation, santé, formation, emploi, sécurité ...) comme droits fondamentaux.

L'actualité démontre la nécessité du choix d'une société solidaire, où les services publics, indispensables au développement économique, social et culturel, sont les garants de ces droits.

L'intérêt général a besoin de personnels qualifiés présents sur tout le territoire, de solidarité, de stabilité, d'indépendance, comme seul le permet le statut des agents de la fonction publique, à l'opposé de la concurrence et de la soumission aux intérêts particuliers.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), a comme effet de réduire encore le rôle de l'Etat en externalisant et privatisant ses missions, en précarisant les personnels, en reportant les charges sur les collectivités locales. Après d'autres secteurs (Poste, télécommunications, transports, énergie...), elle s'attaque aux trois fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et territoriale) et à leurs missions.

Si une telle politique ne pouvait être empêchée, elle aurait comme conséquence la détérioration profonde des services rendus aux usagers, l'accroissement des inégalités sociales et spatiales, l'enfoncement du pays et de notre région dans la crise.

Nous, syndicalistes, responsables associatifs, élus, citoyens, usagers, voulons un large débat qui portera sur :

- ⇒ les besoins de Service Public, une réponse plus adaptée aux attentes des Français
- ⇒ une véritable démocratisation de l'Etat,
- ⇒ les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales,
- ⇒ la modernisation de la fonction publique en réponse à l'évolution marchande, qui engendre inégalités et destruction du vivre ensemble,
- ⇒ une réforme fiscale assurant la redistribution et le financement de services publics plus efficaces.

Rassemblés autour des valeurs de solidarité, de justice, d'efficacité économique et sociale de tous les services publics, qui sont des investissements pour le présent et l'avenir, nous lançons un appel à une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme aux projets destructeurs en cours, en organisant des assises régionales associant organisations syndicales, associations, collectifs et élus pour promouvoir les services publics de demain et préparer les mobilisations à venir.



Pétition en ligne : <http://valplan.info/servicepublic/>

## Solidaires

### Paralysie des trains en PACA... la faute du privé !

Depuis quelques années le gouvernement « modernise » le service public, c'est-à-dire qu'il supprime des postes pour économiser. A force, les dysfonctionnements apparaissent. Le dernier en date : la paralysie des trains en région PACA, au retour des vacances de Noël !.

Comme les risques de neige sont moins importants qu'ailleurs, les réchauffeurs de neige ont été supprimés. Les cheminots de l'Equipement qui participaient au déblayage avec du matériel adapté, n'ont pas été envoyés immédiatement sur les lieux. Il fallait attendre une demande de déneigement afin que la prestation soit facturée au demandeur. Après on trouve l'administration lente !

La direction de la SNCF reproche aux employés de prendre en otage les passagers lorsqu'ils font grève. Mais réduire les coûts en supprimant les personnels et services pour augmenter les bénéfices se fait sur le dos des passagers.

**SUD Rail a toujours dénoncé ces dérives libérales et cette politique aveugle de réduction des coûts par la suppression de personnel et de moyens techniques.**

## Résultats élections professionnelles

### Communiqué de la Fédé

**Avec un taux de participation plus élevé de 2% qu'en 2005, Sud éducation obtient 6,02 % des voix (28 237 voix), premier et second degré confondus, et a le plus fort taux de progression parmi les syndicats (0,58%, 3382 voix).**

Si SUD éducation améliore ses résultats dans presque tous les corps, c'est dans le premier degré (0,9 %) et chez les COP (0,7 %) qu'on observe ses plus fortes avancées.

Dans de nombreux départements et académies SUD éducation atteint des résultats encore meilleurs. SUD éducation garde son siège à la CAPN des certifiés et obtient de nombreux élus dans les académies.

L'implantation de SUD éducation parmi les personnels de l'Éducation nationale est ainsi confirmée.

Face à la destruction systématique de l'Éducation nationale poursuivie sans cesse par ce gouvernement, cette progression continue de SUD éducation manifeste l'attente d'un nombre de plus en plus grand de collègues :

- d'un syndicalisme de lutte, sans faux-semblants, sans manœuvres dilatoires, sans récupération des actions menées pour d'illusoire négociations n'aboutissant finalement qu'à entériner l'essentiel des régressions-destructions qu'on nous impose ;
- d'un syndicalisme mettant toutes ses forces et moyens au service de l'auto-organisation des luttes, dans l'unité la plus grande possible, avec les parents et les élèves, sur le terrain, dans les établissements.

SUD éducation remercie toutes celles et tous ceux qui ont voté pour ses listes, faisant ainsi le choix d'un syndicalisme intercatégoriel (pour tous les personnels travaillant dans le cadre de l'éducation, titulaires ou précaires), interprofessionnel au sein de l'Union syndicale Solidaires, engagé pour une école émancipatrice pour toutes et tous, et pour une transformation sociale où chacunE ait sa place.

**Maintenant, à nous, toutes et tous ensemble, de construire le plus rapidement possible un mouvement interprofessionnel et unitaire, seul capable de s'opposer à l'offensive anti-sociale généralisée actuelle.**

*Saint-Denis le 7 décembre 2008*

### Dans l'Académie.

**Première participation dans le 1er degré : Pas de siège, mais on fait quand même 5,91 % des voix. Sud Education devient la 4ème organisation syndicale :**

SNUipp	1577	46,59%
SE	1140	33,68%
SNE	227	6,71%
<b>SUD</b>	<b>200</b>	<b>5,91%</b>
CGT	130	3,84%
FO	111	3,28%

### Chez les certifiés aussi

SNES	2526	54,44%
SNALC	698	15,04%
SGEN	309	6,66%
<b>SUD</b>	<b>282</b>	<b>6,08%</b>
SNCL	242	5,22%
FO	232	5,00%
UNSA	187	4,03%
CGT	164	3,53%

**Pour une véritable liberté syndicale :**



### Élections Prud'homales : Solidaires en progression importante

Au niveau national près de 4%, plus du double par rapport à 2002.

Dans le VAR c'est la première fois que Solidaires présentait des listes (4 en tout).

- 3,98 % en section « Commerce » à Toulon,
- 6,10 % en section « Commerce » à Fréjus,
- 5,12 % en section « Commerce » à Draguignan,
- 6,34 % en section « Activités diverses » à Draguignan

Le taux de participation a été faible. On peut déplorer que certains salariés aient eu des difficultés à voter (carte d'électeur non parvenue, non inscription sur liste...). Les résultats de Solidaires montrent qu'il y a bien une place, dans le privé comme dans le public pour un syndicalisme de lutte et de proximité, un syndicalisme qui défend sans concession les intérêts des salarié-e-s, des chômeurs et chômeuses et des précaires, mais aussi un syndicalisme engagé dans des combats sociaux plus globaux contre le libéralisme et pour la transformation sociale.

## Agenda militant

Grève du 29 janvier :  
Toulon *Place de la Liberté* à 10h,  
Draguignan *Sous-préfecture* à 10h30.



Suppressions de postes  
page 2



Premier degré page 4



Supérieur page 5

Dessins p. 2 et 8 IRIS

# éducation Sud 83

Bulletin d'information de  
SUD Education 83

n° 34

Bimestriel

Janvier -Février 2009

Imprimé par nos soins

Directrice de la publication : Gema Martinez

Prix : 1 € - Abonnement 3 € / an

N°CPPAP : 0208 S 06377

Dispensé de timbrage

TOULON CTC

# P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

SUD Education Var

1 Rue Muscatelli 83000 Toulon

Tél / Fax : 04 94 21 81 89

Mél : [contact@sudeduc83.org](mailto:contact@sudeduc83.org)

Site : [www.sudeduc83.org](http://www.sudeduc83.org)

Sommaire

Page 1 : Reculer pour mieux sauter

Page 2 : Suppressions de postes

Page 3 : Refus des syndicats de siéger au CTPM : Communiqué

Le conseil général augmente le prix des commensaux.

Page 4 : Premier degré : aide personnalisée/ Rased.

Page 5/6 : IUT : chronique d'une mort annoncée.

Page 6 : Communiqué Service Public

Dysfonctionnements SNCF Région PACA

Page 7 : Résultats élections pro SUD Education et Solidaires

Union  
syndicale  
**Solidaires 83**